

Division des prelevements

Par Klemens, le 22/11/2016 à 10:32

Bjr

Divorcé depuis 2012, je continue de payer la totalité de notre pret immobilier ainsi que la taxe fonciere.

Comment faire pour partager les frais avec mon ex-femme ou bien de forcer la vente de notre appartement.

Je ne m'en sort plus financierement.